

VESTRIC & CANDIAC

JOURNAL MUNICIPAL TRIMESTRIEL



Communication Mairie

P.4

Jeunesse et culture

P.12

Fête votive

P.14

Forum des associations

P.18

LE MOT DU MAIRE



Vestriçoises, Vestriçois,

Après un été très chaud, des vacances bien remplies, l'heure de reprendre le travail a sonné. Vous trouverez ci-dessous des nouvelles de nos diverses initiatives et préoccupations en cours.

Pour l'instant, le transfert de l'agence postale communale est toujours reporté suite au retard pris dans l'achèvement des travaux d'aménagement des locaux de la mairie. Lorsque l'agence sera installée en mairie, les horaires pourront être modifiés.

L'opération Vistr'Alabri est en cours, de nombreux habitants ont été contactés pour établir un diagnostic sur la vulnérabilité de leur logement et des moyens de protection leur ont été préconisés. Pour les personnes n'ayant pas fait la démarche, vous pouvez encore contacter la société URBANIS.

Nous avons initié la participation citoyenne qui consiste à établir un lien entre les particuliers, les élus et les représentants de la force publique. Nous avons eu l'adhésion de quelques personnes volontaires et sommes en attente du retour des services de la préfecture afin de finaliser.

Nous constatons des infractions en matière de stationnement, de vitesse excessive dans certaines artères très empruntées de la commune, en particulier près du groupe scolaire. Nous allons étudier dans les prochaines semaines les moyens de lutter contre cette situation. Les solutions qui pourraient être envisagées sont la modification du flux de circulation par la mise en place d'un sens unique, et le traçage au sol des emplacements pour éviter les stationnements anarchiques et ralentir la vitesse.

Bonne rentrée à tous et surtout à nos écoliers qui sont retournés à l'école pour seulement 4 jours par semaine, ce qui satisfait un grand nombre d'entre nous.

Jean-François LAURENT, Maire de Vestric et Candiac



VOTRE MAIRE VOUS REÇOIT

M. Jean-François LAURENT
vous reçoit sur rendez-vous
les lundis après-midi de
14h à 17h30 et les vendredis
matin de 8h30 à 11h.

VIVRE ENSEMBLE

EXTRAITS ET RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL 2008 – 193 – 7 DU 11 JUILLET 2008 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, de leurs animaux domestiques, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les bruits réglementés sont les suivants :

- Les cris d'animaux ;
- Les appareils de diffusion de son et de musique ;
- Les travaux de jardinage ou de bricolage ;
- Les appareils électroménagers ;
- Les comportements bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés ;
- Les pétards ou pièce d'artifice ;
- Les équipements fixes, intérieurs ou extérieurs, individuels ou collectifs, tels que chauffage, climatisation, ventilation mécanique (bouches et extracteurs), systèmes d'évacuation d'eaux usées, ascenseurs et monte-charges, vide-ordures, portes motorisées, surpresseurs, systèmes de filtration des piscines, système d'arrosage automatique, alarmes.

VOTRE PLANCHER C'EST LE PLAFOND DU VOISIN



CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

Ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils à moteur en dehors des horaires suivants :

- De 8h30 à 19h30 les jours ouvrés ;
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ;
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Ces infractions sont punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe pouvant at-

teindre 450 €.

Les bruits générés lors de chantiers de travaux publics ou privés réalisés sur ou sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits :

- Tous les jours ouvrables de 20 heures à 7 heures,
- Toute la journée des dimanches et jours fériés sauf les interventions en urgence pour nécessité publique.

PLUIE-INOUDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU

et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

- Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



PROPRETÉ DU VILLAGE

6



des parcs publics et des cimetières. Pour rappel, les communes ont l'interdiction d'employer des produits phytosanitaires en particulier les dés-herbants ce qui demande un surcroît de travail et d'adaptation.

Comme nous le relations dans les numéros précédant, Vestric n'en utilisent plus depuis 2 ans et a reçu le label «Terre saine». Nous nous devons de préserver les ressources en eau et l'environnement car ces produits épandus finissent dans les nappes phréatiques et donc dans nos robinets.

Après le printemps pluvieux que nous avons connu cette année, il nous a été très difficile par manque de moyens humains : plusieurs employés en arrêt maladie, sans compter les congés annuels, de pallier tous ces travaux d'entretien. Des contraintes budgétaires ne nous ont pas permis de remédier à ce manque de personnel.

A ce jour, nous pensons être arrivés à nos fins et sommes parvenus malgré tout à éradiquer pour quelques temps les mauvaises herbes qui nous vous le rappelons ne sont pas sales.

Nous tenons à remercier les quelques administrés qui ont nettoyé leur devant de clôture, un exemple à suivre...

Suite à la réception de quelques courriers et photos de certains administrés concernant l'entretien du village, une petite mise

au point s'avère utile dans ce journal municipal.

Le reproche principal est l'envahissement des herbes le long des voiries,

QUALIGAZ

Entretien - Dépannage - Gaz

5 bis rue Dhuoda • 30900 NÎMES • Tél. : 04 66 84 37 73
Fax : 04 66 84 37 36 • info@qualigaz.fr • www.qualigaz.fr

CARROSSERIE DEMELLO

Tél : 04 66 71 14 39

ZI les rhodes Vestric 30600

MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE



Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante, chargée d'informer les consommateurs et de les aider en cas de litige avec une entreprise du secteur de l'énergie.

Il vient de mettre à jour, en partenariat avec l'Institut National de la Consommation, le «Guide pratique des marchés de l'électricité et du gaz naturel».

Des sujets très pratiques sont abordés dans ce document dont l'objectif est d'informer sur les marchés de l'électri-

cité et du gaz :

- Comment relever son compteur,
- Les démarches pour changer de fournisseur,
- Les astuces pour économiser de l'énergie,
- Des conseils en cas de difficultés de paiement...

Il s'inscrit dans un dispositif d'information plus global qui inclut notamment le site «www.energie-info.fr» et le numéro vert 0 800 112 212 (appel et service gratuits) qui permettent aux équipes du médiateur de répondre aux questions des consommateurs.

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES PIÉTONS

Les passages piétons sont des intersections entre les usagers de la route, au même titre que les intersections entre deux véhicules. La priorité est faite au plus vulnérable. Dès lors que le piéton manifeste le désir de s'engager sur la chaussée, le véhicule doit lui céder le passage sous peine de sanctions.

Quelles sont les sanctions pour non-respect de la priorité aux piétons ?

La constatation par vidéo-verbalisation est désormais possible. Le montant de l'amende est de 135.00 €. Le nombre de points retirés sur le permis de conduire pour cette infraction est majoré de 2 points. Il passe ainsi de 4 à 6 points.

Les obligations des piétons

Le piéton a aussi des obligations : il doit emprunter les

passages prévus pour les piétons, s'ils sont situés à moins de 50 mètres (article R.412-37). S'il n'existe pas de passage, il doit traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée. Inspirez-vous de nos voisins européens ! L'automobiliste respecte le piéton à peine a-t-il posé un pied sur la chaussée.

Le piéton, par définition est fragile, et le choc peut lui être irréparable même à faible vitesse.

En 2017, 519 piétons ont été tués dans un accident de la route dont plus de la moitié (325) dans une agglomération, majoritairement à la suite d'une collision avec une automobile.

Toujours en 2017, plus de 11 000 personnes ont été blessées en circulant à pied. Plus de la moitié des piétons tués sur les routes sont âgés de plus de 65 ans.

EXTENSION DE L'USAGE DE L'ÉTHYLOTEST ANTI-DÉMARRAGE (EAD)



8

En 2017, 1 035 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route impliquant un conducteur au-dessus des seuils autorisés d'alcoolémie. En 2016, les forces de l'ordre ont constaté 132 894 délits d'alcoolémie soit 22,3% des délits routiers (+2,2% par rapport à 2015).

Pour lutter contre l'abus d'alcool au

volant, et contre la récidive, le CISR du 9 janvier 2018 a pris la décision de favoriser l'usage de l'éthylotest anti-démarrage.

Désormais, le préfet a la possibilité, après le contrôle d'un conducteur présentant une alcoolémie supérieure à 0,8 g/L (et inférieure à 1,8 g/L), de l'obliger à ne conduire que des véhicules équipés d'un EAD et, ce, pour une durée pouvant aller jusqu'à six mois. Le tribunal, au moment où le contrevenant lui sera présenté, pourra décider de prolonger cette obligation, pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le tribunal pourra également choisir de moduler l'amende encourue jusqu'à un maximum de 4 500 euros.

Cette mesure, véritable alternative à la suspension du permis de conduire qui était auparavant la seule option dont disposait le préfet, permettra ainsi à des contrevenants de pouvoir

continuer à conduire et de conserver leur activité professionnelle.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce dispositif interdit le démarrage d'un véhicule si le taux d'alcool du conducteur est positif ou si le démarrage n'a pas eu lieu dans les deux minutes qui suivent le résultat de ce premier souffle.

Dès lors que le moteur du véhicule a démarré, l'équipement demande de manière aléatoire (entre 5 et 30 minutes après le démarrage du moteur) un nouveau souffle qui doit lui aussi être réalisé à l'arrêt : le conducteur dispose alors d'un délai de 20 minutes pour effectuer ce nouveau contrôle. Un éthylotest anti-démarrage, à la charge du contrevenant, coûte environ 1 300 €.

Il est également possible de le louer (100 € environ par mois). Il convient d'ajouter le prix du montage et du démontage.

TRAVAUX PMR

■ TRAVAUX DE MISE AUX NORMES

Comme la loi nous l'impose, des travaux de mise en accessibilité dans certains bâtiments communaux vont être effectués au mois d'octobre.

L'accès à la mairie, la liaison entre la salle informatique et les classes de l'élémentaire ainsi que la mise aux normes des toilettes aux écoles ont déjà été réalisés.

Des rampes PMR vont être créées dans l'église, le temple ainsi qu'à l'école maternelle.

■ MISE EN SÉCURITÉ DES ÉCOLES

La porte d'entrée principale de la

Bar Tabac de "l'Avenir"
Chez Nathalie & Alain
04 66 71 22 73

VESTRIC

Cereg
CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION D'EQUIPEMENTS GENERAUX

Siège Social : Arche Bôtti 2 - 115 Allée Norbert Wiener
30035 NIMES CEDEX 1
Tél.: 04.66.04.70.60

Agence Cévennes : Im. Le Liner - 1655 Ch de Trespeaux
30100 ALES
Tél.: 04.66.56.67.60

Agence Vallée du Rhône : 176, av. Roger Salengro
30200 BAGNOLS/CEZE
Tél.: 04.66.39.02.65

Agence Alpes du sud : 49, Allée des Platanes
26170 BUIS LES BARONNIES
Tél/Fax.: 04.75.28.43.86

www.cereg.com

maternelle a été changée et équipée d'un interphone tout comme la porte de l'élémentaire.

En ce qui concerne les travaux de vulnérabilité des bâtiments publics face au risque inondation, M. le Maire a validé la commande pour équiper la mairie et les écoles de batardeaux qui empêcheront le passage de l'eau en cas d'inondation.



Nous développerons plus en détails ce sujet dans le prochain numéro du journal municipal.



ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE...

Comme nous le relations déjà dans le journal du mois d'octobre 2017, il est à déplorer que de plus en plus de déchets en tous genres sont abandonnés aux pieds des colonnes à verre et à papier. Il ne se passe pas une semaine sans que les employés municipaux interviennent pour les enlever, évidemment le coût et le travail sont supportés par la commune.

Dans le même registre, dernièrement, une cinquantaine de pneus ont été déposés près de la station d'épuration et nous ne comptons plus les déversements devant la déchetterie hors des heures d'ouverture.

BACS À ORDURES

Nous vous rappelons que les pou-

belles ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique.

Malgré cela certains administrés ne font pas l'effort de les sortir la veille et de les rentrer après le passage de la collecte.

Pour les personnes n'ayant pas de local de rangement pour les gros containers, des poubelles d'appartement sont disponibles à la communauté des communes. Quant aux locataires, ils doivent s'adresser à leur propriétaire.

Suite à un arrêté municipal tout contrevenant s'expose à une amende.



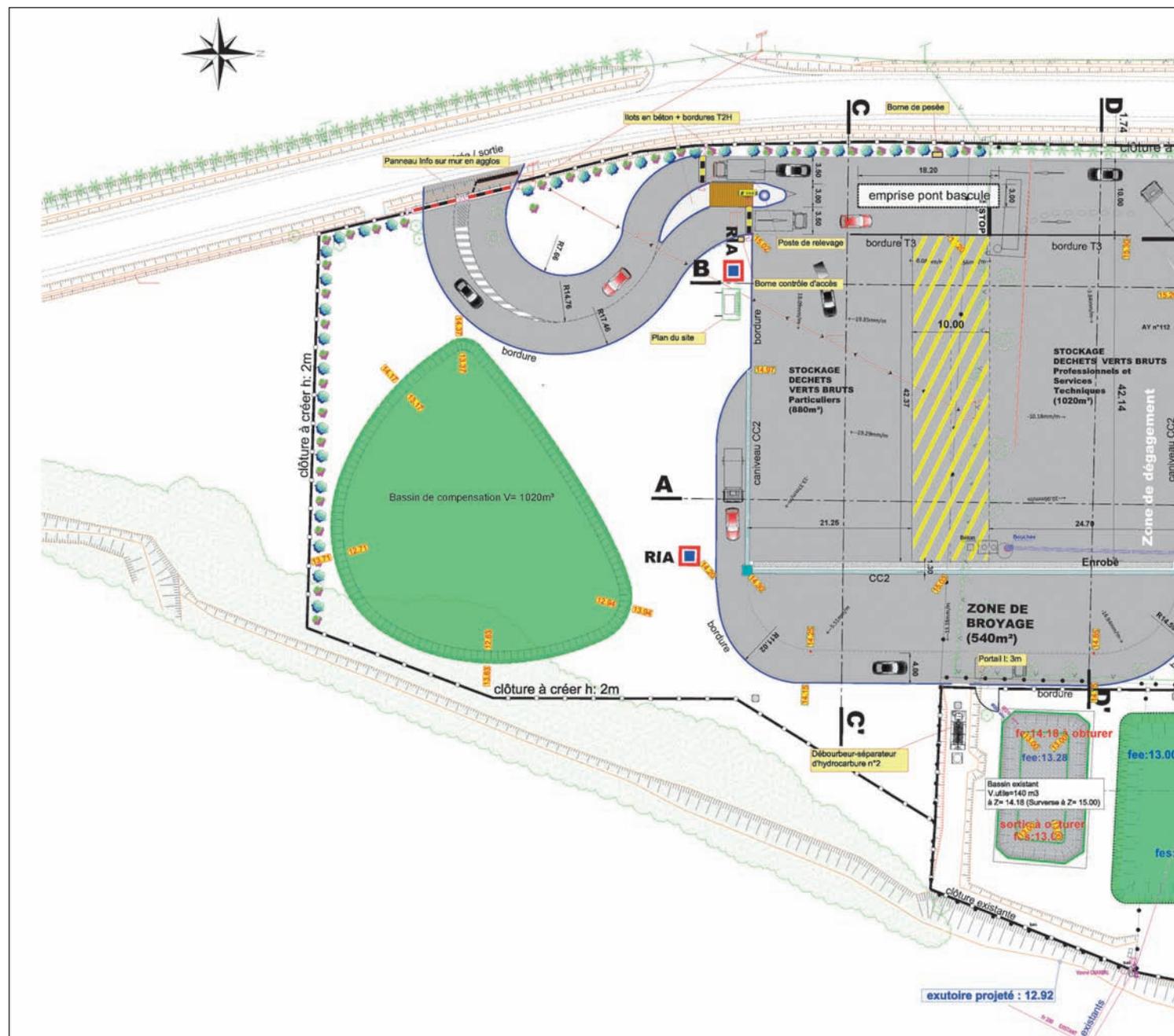
LA DÉCH

D'importants travaux vont intervenir en tout début d'année 2019, pour plus d'un million d'Euros, sur la déchetterie et la plate-forme de végétaux attenante.

Comme en atteste le plan en annexe, il est prévu de modifier l'accès qui ne se fera plus par la départementale mais par l'ancienne route de Vauvert qui est désormais transformée en impasse depuis les travaux de la LGV.

La sécurité sera ainsi grandement améliorée d'autant que la plate-forme de végétaux va être considérablement étendue avec un espace dédié aux professionnels, un autre pour les particuliers et un dernier endroit réservé aux opérations de broyage.

Par la même occasion, l'intégralité de la déchetterie sera également mise aux normes avec une nouvelle signalétique, une rampe de sortie pour les véhicules et des dis-



FRESQUES MURALES

12



Le vendredi 7 septembre, l'inauguration des fresques du poste de transformation électrique et de l'ancien lavoir a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat. Cet engagement a été signé par M. David TRAN Délégué Territorial d'ENEDIS accompagné de 2 collaborateurs, ainsi que M. Gérard

RATIER Directeur Général de PRESENCE 30 et Monsieur le Maire.

Ce projet a vu le jour grâce à Madame Karine MIALON responsable secteur insertion et Madame DUBERNET conseillère d'insertion à Présence 30.

Les jeunes gens qui ont réalisé les deux tableaux sous la houlette de M. Alexandre THIROIN, artiste en

art urbain et de M. ATTARD chef de chantier, étaient également présents à cette petite cérémonie : Abdl Nour, Ouria, Olayya, Célia, Salim, Lotfi, Antoine, Nouredine.

Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'une collation pour inaugurer ces travaux qui viennent parachever l'ensemble de la traversée du village.

S.E.G.E.P

**ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION**

Domotique
Pompe à chaleur air/eau
Photovoltaïque
Interphonie, ...

400 rue de la République - 30600 VAUVERT
Tél. 04 66 88 38 95

Livraison de repas à domicile

Salad'elle
Une cuisine saine et savoureuse
tous les jours de la semaine

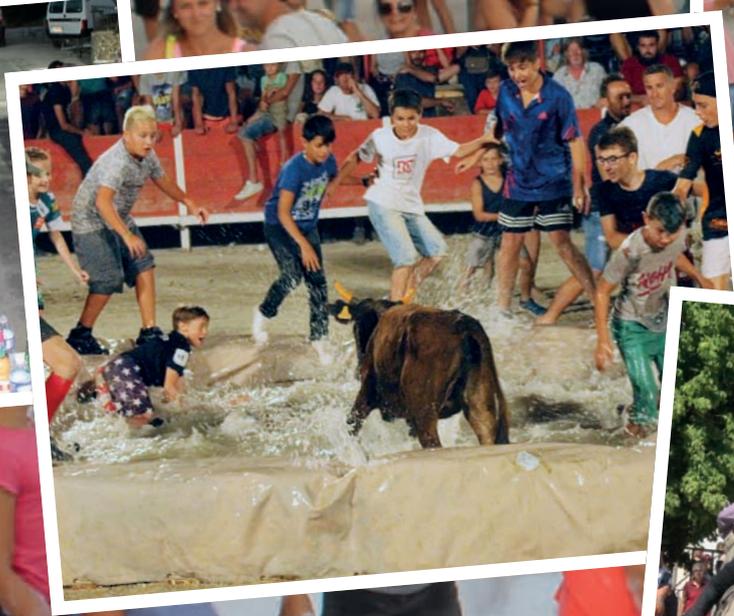
06 87 83 85 29 www.saladelle.com

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2018-2019

JOUR	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU
OCTOBRE			
17	Détente et Amitiés	Récital chorale	Château de Vestric
19 (matin)	Yog'Arts	Atelier QiQong	Salle polyvalente
NOVEMBRE			
1	Club Taurin	Journée Taurine	Arènes - Salle polyvalente
11	Mairie	Commémoration	Monument aux Morts
16	TCV	Assemblée Générale	Salle polyvalente
21	Mairie	Semaine bleue : Récital Chorale	Salle polyvalente
25	Club Taurin	Loto	Salle polyvalente
30 (matin)	Yog'Arts	Atelier QiQong	Salle polyvalente
30	Sangar Vestriçois	Assemblée Générale	Salle polyvalente
DECEMBRE			
2	Mairie	Téléthon : abrivado	
2	Gym Volontaire	Loto	Salle polyvalente
7	Ecole Elémentaire	Loto	Salle polyvalente
14 (matin)	Yog'Arts	Atelier QiQong	Salle polyvalente
15	Détente et Amitiés	Loto	Salle polyvalente
16	USV	Loto	Salle polyvalente
20	Mairie	Spectacle et goûter Noël Ecole	Salle polyvalente
23	Club Taurin	Loto	Salle polyvalente
JANVIER			
11	Festivités Jeunesse Vestriçoise	Assemblée Générale	Salle polyvalente
19	Détente et Amitiés	Repas des Aînés	Salle polyvalente
25	Inond'Actions	Assemblée Générale	Salle polyvalente
26	Détente et Amitiés	Assemblée Générale	Salle polyvalente
FEVRIER			
2	Club Taurin	Assemblée Générale	Salle polyvalente
MARS			
10	Festivités Jeunesse Vestriçoise	Vide-grenier	Place Pierre AUBANEL
23	Mairie	Carnaval	
AVRIL			
6	Détente et Amitiés	Loto de Printemps	Salle polyvalente
13	Festivités Jeunesse Vestriçoise	Fête de la Bière	Salle polyvalente
14	Club Taurin	Journée Taurine et transhumance	Salle polyvalente + Place Pierre AUBANEL
27	Diane Vestriçoise	Assemblée Générale	Salle polyvalente
MAI			
8	Mairie	Commémoration	Monument aux Morts
25- 26	Club Taurin	Fête du Club	
31	Gym Volontaire	Assemblée Générale	Salle polyvalente
JUIN			
14	Ecole Maternelle	Fête de l'Ecole	Ecole Maternelle
21	Old Frogs	Assemblée Générale	Salle polyvalente
28	Ecole Elémentaire	Fête de l'Ecole	Ecole Elémentaire
30	Club Taurin	Gase	Etang de Vestric
JUILLET			
31	Fête votive		Place Pierre AUBANEL
AOÛT			
1- 4	Fête votive		Place Pierre AUBANEL



14



Fête votive 2018



La fête votive 2018 fut, aux dires de beaucoup de monde, d'une bonne tenue.

Les petits Vestriçois et les enfants du centre de loisirs ont profité des manèges et de la balade en poneys le mercredi après-midi, avant de goûter à l'ombre des platanes.

La jeunesse a bien animé les midis et les avant-soirées, ainsi que toutes les courses de nuit. Les abrivados et bandidos, toujours prisées par autant de vélos que de coureurs à pied, se sont bien déroulées avec quelques embûches coutumières.

L'orchestre MIAMI, venu de Toulouse, a très bien animé la soirée, chose peu évidente en passant après tous les excellents DJ.

Bonne ambiance vendredi soir au repas dans la cour de la mairie, ou plus de soixante personnes, ont apprécié le dîner et le spectacle de Mary WANDA et Didier RUBIO.

Pierre AUBANEL aurait eu 80 ans cette année, il était prévu de le lui fêter le dimanche, mais hélas le destin a voulu qu'il parte avant. En présence de son fils Béranger, nous avons donné son nom à la place des Arènes pour le remercier de sa participation à notre fête depuis 60 ans.

Je pense qu'avec les trois autres fêtes à côté, nous avons très bien tiré notre épingle du jeu. Ce succès est dû à notre magnifique place propre tous les jours et une bonne organisation qui attirent les familles et les amis des Vestriçois.

Merci à tous les participants, force de l'ordre, employés, service médical, les Amis de la Santé du Gard, forains et bien sûr les commerçants.

A l'an qué ven

L'adjoint aux festivités

AU FIL DES BAR- RIÈRES...

16

Venu habiter tout jeune avec ses parents à Vestric, Christophe CLARION a commencé à jouer au foot en pupille à sept à l'USV puis à Vergèze. A

16 ans, la passion pour les taureaux prend le dessus.

Il débute à l'école taurine de Lunel, puis en course de promotion, et bien sûr le Trophée de l'Avenir.

Son ascension l'emmène au Trophée des As où il côtoiera l'élite, aussi bien en ce qui concerne les taureaux que les razeteurs, et où il exploitera sa main gauche à merveille.

Travailleur infatigable, il a toujours respecté ses engagements envers les organisateurs. Bien sûr des blessures physiques, des coups de cornes, de roustes comme à Vauvert par Garlan triple Biou d'Or, ont fait partie de sa carrière.

Cette année encore il a accompli une belle saison :

Vainqueur de la Margueritte d'Or, du Sarment d'Or à Aigues-Vives, second au Trophée des vaches cocardières, des As Honneur, et de nombreux autres prix.

Nul doute que la saison prochaine, à Vestric au mois de mai et pour la fête, il soit au top de sa forme.



BIBLIOTHÈQUE



■ DE NOUVELLES BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE...

Suite à l'appel de Martine TULLIO, pour son remplacement à la bibliothèque, Patricia CRUCIANI, Geneviève JOURNEL et Nicole MATHOUILLOT se sont présentées à la mairie, afin que ce lieu puisse poursuivre son objectif :

Offrir aux habitants de notre commune, qui aiment s'évader par la lecture, un prêt gratuit de livres (romans, policiers, bandes dessinées, littéra-

«On est redevable au lecteur, on se doit de lui offrir de bons livres»

ture jeunesse...).

Toutes les trois, nous serons à votre disposition, avec de nouveaux horaires, à compter du mois d'Octobre :

- le mercredi de 9h à 11h30,
- le vendredi de 15h30 à 17h30.

Durant les vacances scolaires :

- le mercredi de 9h à 11h30.

Franck THILLIEZ

Venez nombreux, découvrir les nouvelles acquisitions..!

A bientôt !

Patricia, Geneviève, Nicole, vos nouvelles bénévoles.



La Salamandre
Restaurant

Ouvert le Midi du Lundi au Vendredi
Samedi sur réservation

Z.A. l'Avenir - RN113 - 30600 Vestric & Candiac
04 66 80 27 40



Le Rond-Point du TISSU

RN113, 30600 VESTRIC
04 66 71 31 61
Du mardi au samedi
10-12H • 14H30-19H

Confection, Ameublement, Voilage, Patch, Mercerie, Mousse, Laine...

DÉTENTE & AMITIÉS VESTRIÇOISES



tir de 14h00, à la Salle Polyvalente : la Municipalité, à l'occasion de la «Semaine bleue» (date décalée) offre aux habitants de Vestric & Candiac, de plus de 65 ans, un «Goûter-animé par la chorale du Club Détente & Amitiés» (inscriptions au Secrétariat de la Mairie avant le vendredi 16 novembre).

• **Samedi 15 décembre à 18h00 :** Salle Polyvalente «Loto de Noël». Bienvenue à toutes et tous !

Jeannette GAU nous a quittés au mois de juillet. Elle faisait partie des tout premiers adhérents de notre Club. Tant que son état de santé le lui a permis, elle a participé assidûment à toutes nos activités. Nous n'oublions pas sa gentillesse envers tous et nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille.

Emile INZELRAC est originaire de NIMES, à sa retraite, il s'installe à Vestric & Candiac avec son épouse. Il adhère au Club dont il devient le Vice-Président durant quelques années. Nous nous souvenons de son dévouement et surtout de ses talents d'acteur et chanteur mis au service de notre fête des Aînés. Le 17 septembre, pour lui, le rideau s'est refermé à jamais : «Adieu l'Artiste» sincères condoléances à sa famille.

Après deux mois de vacances, notre Club a rouvert ses portes le mardi 4 septembre avec la reprise de toutes ses activités :

- **Le lundi à 14h00 :** Pétanque,
- **Le mardi, jour du Club :** Rami, Belote, Mini-loto, jeux de société, et animations (repas, goûters-anniversaires),
- **Le mercredi à 14h00 :** Chorale,
- **Le jeudi à 9h00 :** Marche,
- **Le vendredi à 14h30 :** Danse en ligne,
- **A l'étude :** «des cours d'informatique».

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas le temps de nous

ennuyer à «Génération Mouvement» ! Et sommes prêts à accueillir, avec le plus grand plaisir, tous ceux qui le désirent, quel que soit leur âge, nul n'est besoin d'être à la retraite.

■ NOS ACTIVITÉS À VENIR :

- **Jeudi 4 octobre notre «journée-oreillettes» :** Mise en vente à partir de 10h (cour Gabian),
- **Mercredi 17 octobre à 16h30 au «Château de Vestric», place Montcalm :** «l'Association de bien-être des personnes handicapées du Centre Arthur Reigner» et le «Club Détente & Amitiés Vestriçoises» offrent un «Récital de chorale» aux habitants de Vestric & Candiac.
- **Le mercredi 21 novembre, à par-**

Le Président, Patrick OTENDE

FcaV AUTO

Julien MONTEIL
 04 66 80 47 24
 06 12 56 53 54

Achat et vente de véhicules d'occasion

VERANDASUD SAS

Clément GARULO & Freddy HUE
 Tél: 06 80 66 30 74 - 06 08 05 71 96

Fabricants - Installateurs

Menuiserie - Aluminium & PVC
 Portes de garage-Portail de clôtures
 Volets roulants & battants
 Stores intérieur extérieur
 Moustiquaires - Grilles magasin

Bureau: 04 66 71 36 12 - Email: verandasud@outlook.fr
 Z.I. de Vestric - Route d'Uchaud - 30600 Vestric et Candiac

LE CLUB DE L'US VESTRIC (USV)



Nous avons attaqué la saison par la préparation le 3 août. Malgré les fortes chaleurs, nous avons bien travaillé pour préparer et optimiser le début de saison du mieux possible. Nous avons commencé notre championnat par deux victoires ce qui nous donne une bonne lancée pour prétendre à remplir nos objectifs de début de saison. Nous tenons à remercier les personnes qui s'impliquent pour le club et les joueurs qui restent

disciplinés, sérieux, avec un bon mental et un bon esprit d'équipe. On remercie aussi le peu de personnes qui viennent nous voir à domicile et qui se déplacent à l'extérieur. Ça fait toujours plaisir de voir des têtes du village nous supporter, nous soutenir, pourvu que ça dure et que l'on puisse remplir nos objectifs...

Allez l'USV !

Cordialement, le président

ASSOCIATION YOG'ARTS

Les cours ont repris depuis la mi-septembre.

Les deux séances par semaine, hors vacances scolaires, se déroulent les lundis et mercredis, de 18h15 à 19h30, dans la salle polyvalente.

Dans une ambiance conviviale, l'Association YOG'ARTS vous invite à essayer cette discipline le QI GONG.

La séance est constituée de mouvements ultra simples et faciles à reproduire. On répète un mouvement plusieurs fois.

Basé sur les principes de la médecine chinoise, le QI GONG (ou maîtrise de l'énergie) réunifie le corps, le souffle et l'esprit, pour se sentir mieux dans sa tête et dans son corps.

Plusieurs «ateliers» vous seront proposés tout au long de l'année. Adhérents ou non, tous peuvent y participer et découvrir cette pratique.

Pout tout renseignement :
Dominique au 06 70 81 93 25
Jany au 04 66 71 28 65

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Rosario HERRERO :

8 clos de l'Aire
04 66 71 23 33

Lutétia DURAND :

Les allées du Marquis
06 33 16 69 08
lutetia.michaud@hotmail.fr

Sylvie PASTOR :

5 rue des Platanes
07 86 15 98 22 / 09 63 28 23 04

Martine PROULHAC :

3 impasse Jean Moulin
04 66 71 02 57 / 06 60 99 61 32

Christelle LAGNY :

8 av. Charles de Gaulle
04 66 71 09 32 / 06 31 97 22 22

Sandrine GARCIA :

1 rue du Temple
04 66 71 38 20 / 06 41 55 75 01

Carine GIMENO :

1 rue des Oliviers
04 66 35 43 23 / 06 72 20 70 02

Virginie ROBIN :

6 rue de la Licorne
04 66 93 41 86 - 06 13 45 20 81
Facebook : Bambinous

Gaëlle MICHAUD :

4 rue de la Source
04 66 62 13 03 / 06 30 75 05 90

Numéros utiles

RENSEIGNEMENTS

■ LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mardi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 16h30

Judi Fermeture

Vendredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h00

Secrétariat :

Tel : 04 66 71 11 58

Fax : 04 66 71 27 60

Adresse internet :

vestric@wanadoo.fr

Site : www.vestric.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 8h30 à 11h30

Mardi : 8h30 à 11h30

Mercredi : temporairement fermée

Judi : 9h30 à 11h30

Vendredi : 15h15 à 17h30

Téléphone et fax : 04 66 77 23 87

LA DÉCHETTERIE

Fermeture hebdomadaire :

le vendredi, dimanche et jours fériés.

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 9h à 11h30

Le vendredi de 15h30 à 17h30

■ **Durant les vacances scolaires...**

Le mercredi de 9h à 11h30

■ **FERMÉE JUILLET & AOÛT**

LE CIMETIÈRE

Octobre à mars : 9h00 à 17h30

Avril à septembre : 9h00 à 18h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ **Téléphone** : 04 66 35 55 55

■ **Site internet** : www.ccrvv.com

SÉCURITÉ - URGENCES

■ POMPIERS	18
■ CENTRE MÉDICO-SOCIAL	04 66 73 10 50
■ SAMU	15
■ GENDARMERIE DE BERNIS	04 66 71 39 10
■ POLICE MUNICIPALE	04 66 71 73 51
■ POLICE INTERCOMMUNALE	04 66 53 25 51
■ MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT ...	04 66 88 88 40

DIVERS

■ SUEZ ENVIRONNEMENT	09 77 40 11 39
■ URGENCE SÉCURITÉ GAZ	0 800 47 33 33
■ URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ ...	09 72 67 50 30
■ ORANGE : dysfonctionnement réseau téléphonique fixe	1015
■ ÉCOLES	
Maternelle	04 66 71 43 30
Elémentaire	04 66 71 57 79
Restauration scolaire	04 66 88 67 70
■ CENTRE DE LOISIRS	04 66 93 25 41
■ MÉDECIN	
M. ROURE	04 66 71 66 79
■ DENTISTE	
Mme DELAGE	04 66 71 02 82
■ KINÉSITHÉRAPEUTE	
Mme DOGAT	04 66 71 07 17
■ ORTHOPHONISTE	
Mme BOISSIER	04 66 71 31 79
■ INFIRMIÈRES	
N.COLADO et L.MICHEL	04 66 51 97 50
■ CORRESPONDANT MIDI LIBRE	
M. FOURCADIER	04 66 71 24 70